



**Club Français du Chien de Berger Belge  
Schipperkes Club de France**

Affiliés à la Société Centrale Canine, agréée par le Ministère de l'Agriculture



**Régionale d'Elevage LE MANS (72)  
20 novembre 2021**

**Clôture 06/11/2021**

**Engagements [www.sccexpo.fr](http://www.sccexpo.fr), ou par courrier : SCC EXPO - 155 Avenue Jean Jaures - 93535 AUBERVILLIERS CEDEX**

**POUR LES SUJETS ETRANGERS : JOINDRE LES PHOTOCOPIES DU PASSEPORT (ENTETE + VACCIN ANTIRABIQUE)**

<b>Nom du Chien :</b>					
<b>N° de tatouage ou de transpondeur électronique :</b>					
<b>N° Livre des Origines :</b>		<b>Né le :</b>			
<b>Variété :</b>	<input type="checkbox"/> GROENENDAËL	<input type="checkbox"/> LAEKENOIS	<input type="checkbox"/> MALINOIS	<input type="checkbox"/> TERVUEREN	
	SCHIPPERKE				
<b>Sexe :</b>	<input type="checkbox"/> MALE	<input type="checkbox"/> FEMELLE			
<b>Nom du père :</b>					
<b>Nom de la mère :</b>					
<b>Producteur (Propriétaire de la Mère au moment de la saillie) :</b>					<b>M.</b>
<b>Propriétaire :</b>	M.				
<b>Adresse :</b>					
<b>Code postal :</b>		<b>Ville :</b>			
<b>Mail :</b>		<b>Téléphone :</b>			
<b>Classe d'engagement :</b>	<input type="checkbox"/> INTERMEDIAIRE	<input type="checkbox"/> OUVERTE	<input type="checkbox"/> TRAVAIL	<input type="checkbox"/> CHAMPION	<input type="checkbox"/> VETERAN
	<input type="checkbox"/> BABY	<input type="checkbox"/> PUPPY	<input type="checkbox"/> JUNIOR	<input type="checkbox"/> JEUNE	<input type="checkbox"/> ne concourant pas
	<input type="checkbox"/> LOT D'ELEVAGE		<input type="checkbox"/> CONFIRMATION		
	(pour les chiens âgés de 12 mois et +)				
<b>Tests :</b>	<input type="checkbox"/> CSAU	<input type="checkbox"/> TAN			

**SI INSCRIPTION A UN TEST DE CARACTERE, SE MUNIR D'UNE PHOTOCOPIE DU PEDIGREE ET DE LA CARTE DE TATOUAGE**

PARTICIPATION AUX FRAIS			Classes dans lesquelles le chien peut être engagé	Montant
<b>D'ORGANISATION</b>	Non	Membre	Ouverte (âge minimum 15 mois)	
	Membre	(1)	Intermédiaire (âge de 15 à 24 mois)	
1er chien	32 €	28 €	Travail (âge minimum 15 mois, joindre copie carnet de travail)	
2ème chien	28 €	25 €	Champion (âge minimum 15 mois, joindre copie du titre)	
3ème chien et suivants	20 €	18 €	Jeune (âge de 12 à 18 mois)	
Baby	15 €	13 €	Junior (âge de 9 à 12 mois)	
Puppy	18 €	16 €	Puppy (âge de 6 à 9 mois)	
Vétéran	15 €	13 €	Baby (âge de 3 à 6 mois)	
CSAU	25 €	20 €	Vétéran (7 ans et plus)	
TAN	20 €	10 €	Vétéran (plus de 12 mois)	
			CSAU (plus de 12 mois)	
			<b>(se munir de la photocopie du pedigree)</b>	
			<b>Pas de NHAT</b>	
			TAN (plus de 12 mois - à passer après le CSAU)	
			Lot d'Elevage	
			Confirmation seule (à partir de 12 mois)	
			<b>(se munir du certificat de naissance et de la carte d'identification)</b>	
			Restoration sur place	
			<b>TOTAL</b>	

Je joins mon règlement à l'ordre du CFCBB par :  chèque bancaire  chèque postal  Virement CFCBB

Pour tous renseignements complémentaires : Michel GRIOL 06 71 78 83 29 ou les délégués



**Club Français du Chien de Berger Belge  
Schipperkes Club de France**

Affiliés à la Société Centrale Canine, agréée par le Ministère de l'Agriculture



**Régionale d'Elevage LE MANS (72)  
Date 20/11/2021**

**Clôture 06/11/2021**

Pour tous renseignements complémentaires : Michel GRIOL 06 71 78 83 29

**Régionale d'Elevage couplée avec la Spéciale de race du 21/11/2021 même site**

Régionale, dates et lieux	Variétés	Jury	INFORMATIONS DELEGUES	ENGAGEMENTS
<b>72000</b> Le Mans Centre des expositions	Groenendael	B.ROISE	Déléguee CFCBB	SCC EXPO
	Malinois		Loïc BOURCIER	<a href="http://www.sccexpo.fr">www.sccexpo.fr</a>
	TERVUEREN	B.DUGUE	06 09 74 17 24	<a href="mailto:sccexpo.contact@centrale-canine.fr">sccexpo.contact@centrale-canine.fr</a>
	Laekenois		<a href="mailto:eloise6@wanadoo.fr">eloise6@wanadoo.fr</a>	
	Schipperkes	B.ROISE		<b>PAR COURRIER</b>
CSAU/TAN		à venir		SCC EXPO 155 AVE JEAN JAURES 93535 AUBERVILLIERS

**Lieu : CENTRE DES EXPOSITIONS GPS : N 48° 0' 21.996 / E 0°11' 58.401  
72000 LE MANS face au circuit des 24h**

## REGLEMENT DES REGIONALES D'ELEVAGE 2021 DU C.F.C.B.B.

### HORAIRES :

- \* Arrivée des chiens dès 8h30
- \* Présentation et jugements de 09h00 à 17h00

### DEROULEMENT :

Les chiens devront être munis d'un collier et d'une laisse. Un contrôle sanitaire aura lieu à l'entrée de l'exposition; munissez-vous du carnet de vaccination à jour. Les chiens malades, les cryptorchides et les monorchides seront refusés, sans que les droits d'engagement puissent être remboursés. Le club décline toute responsabilité du chef de vol, fuite, ou mort d'animaux. Les propriétaires seront responsables des dégâts et accidents que leur chien pourrait occasionner.

Le club se réserve le droit de modifier le jury en cas de défaillance d'un ou de plusieurs juges. Les chiens se verront attribuer un qualificatif et seront classés (sauf Pup et Bab) – Chaque jugement fera l'office de notes qui seront distribuées - les classes Intermédiaires, Ouverte et Travail concourront pour les CR (Certificat Régional) et RCR (Réserve de Certificat Régional).

### CSAU – TAN :

Les chiens inscrits âgés de plus de 12 mois pourront passer le CSAU (Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation). Seuls les chiens titulaires du CSAU ou ayant obtenu le CSAU le jour de la Régionale pourront passer le TAN (Test d'Aptitude Naturelles). Pensez à apporter une photocopie du pedigree et une photocopie de la carte de tatouage.

### REGLEMENT SANITAIRE – MINISTERE DE L'AGRICULTURE :

Les chiens en provenance d'un pays étranger doivent être vaccinés contre la rage. Ils devront être présentés avec leur certificat de vaccination original. Une photocopie de ce certificat devra préalablement être envoyée à SCC EXPO lors de l'engagement. Le certificat de vaccination antirabique doit être conforme au modèle réglementaire et devra être présenté au contrôle vétérinaire qui devra refuser l'introduction de tout animal en infraction. Pour les animaux en provenance de l'étranger, le certificat devra avoir été authentifié par les autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé dans ce pays. Ce certificat devra comporter une traduction officielle en langue française (circulaire DSV n° 90 du 16 octobre 1975).

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de de force majeure, sans remboursement des engagements.

**Les photos prises lors des manifestations paraîtront dans la revue du Club.**